Appel d'offre Public : plate-forme d'échange interactive de soumission d'offre

Constat:

La question des procédures de marché public est un casse tête, tant pour la maîtrise d'ouvrage que pour les entreprises (architectes, bureaux d'études, entreprises de TP et du bâtiment) :

- les commanditaires publics de collectivités non structurées sont désarmées face à cette complexité. (choix du type de procédure et de passation de marché, organisation, quels justificatifs demander...) ; de fait, de nombreuses consultations ne respectent pas la loi et le code des marchés publics
- les entreprises font face à des demandes de documents sans cesse changeant, avec un formalisme propre à chaque appel d'offre ou candidature,
- l'investissement en temps pour finaliser les dossiers est énorme,
- la maîtrise d'ouvrage dispose de peu de moyen de vérification des informations qui lui sont envoyées (administrative, assurance, références...), ce qui ouvre la porte à de nombreuses dérives et fausses informations

L'impact négatif sur l'ensemble de l'économie du pays est important et peut être simplifié et amoindri par la mise en place d'un outil commun d'échange d'information et de base de donnée informatisé...

EPIC 1

Je suis un maître d'ouvrage, je veux pouvoir créer en ligne, sur la plateforme commune de marché public, une consultation (appel d'offre, concours, procédure adaptée, ...) tout en étant guidé par le site (procédure types). Une fois ma consultation créée, un mailing automatique informe les professionnels, inscrits sur la plate forme, qui ont, au préalable, sélectionnés les critères de tri correspondants à ma consultation.

EPIC 2

Je suis architecte...J'ouvre un compte sur la plateforme commune de marché public. Je renseigne l'ensemble des champs relatifs à l'identité de mon entreprise :

- nom
- forme juridique
- gérant
- coordonnée
- SIRET
- etc.

ces données sont renseignées une fois pour toutes. (je pourrai bien-sûr les modifier en cas de changement... gérant, adresse...)

je renseigne, chaque année, les informations liées à l'exercice comptable :

- attestation URSSAF, Fiscale, etc (éléments du formulaire "NOTI 2")
- chiffre d'affaire de l'année N-1
- effectif de l'année N-1
- attestation d'assurance délivrées annuellement
- attestations de qualification professionnelle
- etc...

je renseigne le volet "présentation de la structure".

ce volet se présente comme un site internet et peut être consulté par le grand public. Il comprend une présentation libre de l'entreprise de ses moyens et de ses références. Les références sont détaillées en reprenant les informations essentielles pour les maîtres d'ouvrages cherchant à sélectionner un candidat :

- nom de la référence
- identification de la maîtrise d'ouvrage
- montant de l'opération
- mission confiée
- équipe associée au marché
- le cas échéant, rôle du candidat au sein de l'équipe
- informations annexes permettant d'apprécier, en fonction du type de marché, son importance et sa complexité : surface, quantités, durée du marché, etc.
- plusieurs visuels ou illustrations

EPIC 3

Je suis un maître d'ouvrage, suite à la finalisation d'un marché sur ma commune (ex : marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une halte garderie), je peux vérifier, en ligne, les déclarations de référence de l'équipe de maîtrise d'œuvre, et peux, si la déclaration présente des erreurs, alerter le modérateur du site sur les erreurs éventuelles...

une correction est alors sollicité auprès du déclarant.

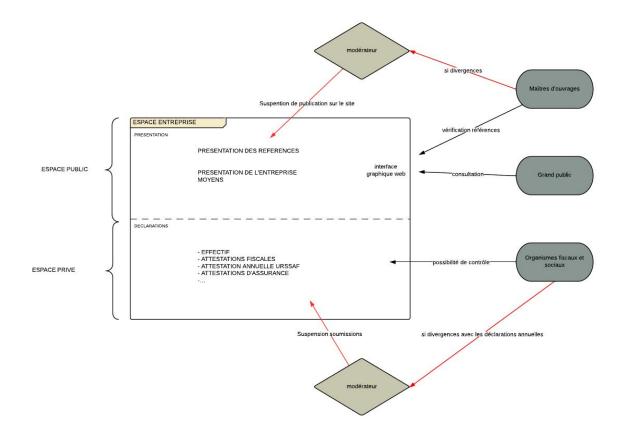
les champs ayant fait l'objet de contestation apparaîssent en grisé (par exemple) sur le site. une référence qui n'aurait pas fait l'objet d'une relecture et d'une validation de la maîtrise d'ouvrage apparait sur le site de manière particulière (italique, couleur...?)

cette disposition permet de limiter ou de mettre en évidences le fausses déclarations.

EPIC 4

Je suis un organisme fiscal ou social. je peux vérifier que les informations déclarées sur le site sont conformes aux déclarations faites par l'entreprise à mon organisme... une fausse déclaration peut être sanctionnée par une suspension du compte (interdiction de soumissionner à un marché public).

cette disposition permet de limiter ou de mettre en évidences les fausses déclarations.



EPIC 5

Je suis une entreprise qui dispose d'un compte sur la plate forme.

Je crée des profils de recherche pour les appels d'offres, renseignant les champs suivant :

- types de procédures
- types de marché (maîtrise d'œuvre, travaux de gros-œuvre, fourniture mobilier, etc.)
- secteur géographique

- etc.

Le site m'envoie chaque jour des mails d'alerte en fonction des consultations qui correspondent à mes profils de recherche.

Si un avis de consultation me convient, je m'inscrit sur la plate forme. Le site m'attribue un n° de participant (ce numéro sera commun à chaque membre de l'équipe de co-traitants et sous-traitant qui soumissionne au marché : par exemple, équipe de maîtrise d'œuvre constituée d'un architecte, d'un bureau d'étude thermique, d'un bureau d'étude structure et d'un acousticien…)

Je renseigne, de même que chacun de mes co-traitants, l'ensemble des champs de la consultation :

- rôle au sien de l'équipe
- missions et tâches assurée par mon entreprise
- Offre financière et répartition entre co-traitants
- sélections de références destinées à être portées à la connaissance de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la consultation.

Je valide ma réponse (le mandataire de l'équipe valide et met en ligne la candidature de l'ensemble de l'équipe; seul le mandataire peut valider les éléments généraux de l'offre, notamment la proposition financière). Le site me délivre un code attestant de ma participation.

Je peux, si je le souhaite, ne déclarer en ligne qu'une partie des éléments demandés : exemple, composition de l'équipe et sélections de référence... L'équipe envoie alors par voie postale sa candidature en précisant le Code délivré par le site et en joignant les éléments ne figurant pas sur le site.

EPIC 6

Je suis un maître d'ouvrage qui a mis en ligne une consultation.

à la date de clôture, j'ouvre en commission d'appel d'offre les propositions d'entreprises. chaque groupement a transmi, soit par voie postale, soit par le biais du site, son code d'identification pour l'objet de la consultation.

je consulte les références de chaque groupements directement sur le site... (la plaforme met à disposition de la maîtrise d'ouvrage une présentation "formatée" des références, simplifiant ainsi la lecture et la mise en concurrence des candidats).

je peux directement depuis le site éditer des tableaux comparatifs des candidats. la plate forme doit être un véritable outils d'aide à la décision

EPIC 7

En tant que citoyen français, je souhaite que mes identifiants de connexion soient ceux que je peux utiliser sur d'autres plateformes gouvernementales, en utilisant par exemple un mécanisme proposé par FranceConnect

http://www.modernisation.gouv.fr/ladministration-change-avec-le-numerique/par-son-systeme-dinformation/france-connect-un-acces-universel-aux-administrations-en-ligne

Intérêts du dispositif

Pour l'entreprise

- les déclarations administratives se font une fois par an et sont valables pour l'année entière : plus besoin, à chaque appel d'offre de ressortir l'ensemble des documents...
- gain de temps : répondre à une consultation peut se faire en quelques clics

- permet au soumissionnaire de se concentrer sur les pièces spécifiques au marché (note méthodologique...)
- met sur un pied d'égalité les candidats : même présentation des références et des moyens

Pour le maître d'ouvrage

- mettre en place des consultations sécurisées vis à vis de la législation, limitant ainsi les recours pré-contractuels
- disposer de déclarations fiables et contrôlées
- disposer d'une interface de présentation des candidats et de leur références : une connection internet et un ordinateur (ou vidéo projecteur) suffit à une commission d'appel d'offre pour faire l'analyse des candidatures...

Pour les organismes fiscaux et sociaux

- disposer d'un outil de surveillance simple de l'utilisation des attestations annuelles

Pour l'état

- disposer d'un outil de statistique fiable et exhaustif

Ce que ce projet n'est pas

Ce projet n'est pas un nouveau site où il faut s'abonner pour accéder aux informations.

Les freins sur ce projet

Trouver le financement

- hébergement
- développement
- modération

Les projets similaires

Il n'existe pas de projet public mettant à disposition ces informations.

Des sites privés proposant un abonnement mettent à disposition un certain nombre d'informations.